

Initiatives parlementaires

mauvaises politiques économiques qui ont été adoptées dans notre pays.

Débarraisons-nous aussi du mythe voulant que le chômage ne coûte rien. Il est impossible de réduire un déficit budgétaire quand il y a tant de chômage. En 1993, et ce sont là les chiffres officiels, le chômage a coûté directement au gouvernement 47,5 milliards de dollars.

• (1115)

Le Centre canadien de recherche en politiques de rechange évalue à 109 milliards de dollars les coûts directs du chômage pour 1993; cela comprend les coûts des prestations d'assurance-chômage, les pertes de salaires, les cotisations supplémentaires versées par les travailleurs, les pertes de bénéfices et de recettes fiscales. Le chômage a son prix, que ce soit sur le plan financier ou humain. Il a son prix pour les collectivités et pour les familles d'un peu partout dans le pays.

Si chaque chômeur trouvait un emploi demain, le gouvernement fédéral percevrait quelque 5,5 milliards de dollars supplémentaires en impôts. Il dépenserait au moins 16 milliards de moins en soutien du revenu. Un chômage élevé est une tragédie humaine, la dépense la plus excessive pour le gouvernement fédéral et sa perte de recettes fiscales la plus lourde et la plus inutile.

Le taux de chômage officiel se situe à 10,3 p. 100. Chez les jeunes, il s'élève à 16,4 p. 100. Plus d'un travailleur sur quatre est maintenant obligé de toucher des prestations d'assurance-chômage à un moment ou l'autre de l'année. Un sur trois épuise ces prestations avant de trouver d'autres emplois.

Selon les dernières statistiques, au moins 42 p. 100 des travailleurs sont employés à temps partiel. Bon nombre d'entre eux n'ont qu'un emploi saisonnier. Seulement 20 p. 100 des femmes qui travaillent ont un poste permanent et à plein temps pour lequel elles gagnent plus de 30 000 \$ par année. Globalement, seulement 31 p. 100 des travailleurs ont un emploi à plein temps, à longueur d'année, qui leur rapporte plus de 30 000 \$ par année.

La tendance des 25 dernières années au sujet de la participation accrue des femmes sur le marché du travail se renverse, notamment pour les jeunes femmes. Plus de femmes doivent maintenant accepter des emplois à temps partiel et elles sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes à occuper ce genre d'emplois.

Le gouvernement actuel continue de poursuivre les politiques passées, notamment celles qu'avait adoptées l'ancien gouvernement conservateur. Or, ces politiques ne font rien pour contrer le chômage permanent et structurel.

Dans ce projet de loi, j'expose certaines solutions à envisager. Il y en a d'autres: les politiques du marché du travail dont j'ai parlé plus tôt et les recommandations que peuvent formuler des syndicats et d'autres groupes pour tenter d'atteindre cet objectif.

S'engager clairement à maintenir le plein emploi et adopter une stratégie en ce sens, créer des partenariats, établir des objectifs et les atteindre, offrir des moyens aux travailleurs, protéger notre capital environnemental, comprendre et lever les défis

que pose l'économie mondiale, tout cela devrait être la pierre angulaire d'une politique économique.

Ce projet de loi constituerait un pas dans cette direction. J'exhorte donc la Chambre à l'appuyer.

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines): Madame la Présidente, c'est pour moi un privilège que de participer à ce débat sur cette question extrêmement importante. J'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter la députée du travail qu'elle a accompli au fil des ans. J'estime qu'elle mérite bien la réputation que lui vaut sa lutte en vue d'améliorer le sort des travailleurs canadiens.

J'ai écouté avec attention ses commentaires. Le gouvernement, depuis les élections du 25 octobre, a fait de durs efforts ces onze derniers mois afin d'apporter des changements positifs à la vie des Canadiens.

Personne dans cette chambre n'a le monopole pour ce qui est de se préoccuper de la priorité primordiale de ce pays, à savoir la création d'emplois. La priorité que constitue la création d'emplois, la nécessité de parvenir à une croissance de l'emploi, d'assurer un emploi sérieux et bien rémunéré à tous les Canadiens, est une chose sur laquelle nous devrions tous nous concentrer—quel que soit le côté où nous siégeons à la Chambre.

Pas un député, pas un parti n'a l'exclusivité pour ce qui est des efforts en vue d'améliorer notre économie. Le gouvernement a véritablement créé un climat propice à la création d'emplois. Nous nous efforçons de réduire le chômage et de faciliter l'accès au marché du travail aux personnes qui désirent faire partie de la population active.

• (1120)

Le gouvernement a pris et continue en ce moment même de prendre des mesures afin de veiller à ce que les travailleurs canadiens, d'un bout à l'autre du pays, aient la possibilité d'avoir un emploi rémunérateur et durable. Depuis le tout début de son mandat, le gouvernement s'efforce de mettre en oeuvre un plan soigneusement conçu en vue de promouvoir la croissance économique et de créer des emplois à long terme et rémunérateurs pour les Canadiens. Cela doit être fait de façon méthodique et graduelle.

Nous avons commencé à reconstruire à partir des fondations. Nous avons lancé, en collaboration avec les provinces, un programme d'infrastructure qui répond aux besoins locaux. Ce programme est une réussite parce qu'il est axé sur les besoins de chaque localité. Il fait intervenir un partenariat efficace et constitue un modèle pour tous les gouvernements.

Ce programme national de 6 milliards de dollars montre aux Canadiens que les divers niveaux de gouvernement, lorsqu'ils s'occupent des choses importantes, c'est-à-dire créer des débouchés, rendre l'espoir et améliorer la qualité de vie des Canadiens, peuvent être efficaces. Le gouvernement peut constituer une force propice à un changement positif et, en facilitant le changement et l'édification des collectivités, nous pourrions redonner aux Canadiens le sentiment qu'on prend des mesures concrètes pour leurs communautés et pour les générations futures.